



ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE du  
GAZ  
NATUREL

CET - 98 M  
C.G. - SECTEUR  
ENERGETIQUE

**Mémoire présenté par  
l'Association québécoise du gaz naturel  
(AQGN)**

**à la  
Commission de l'économie et du travail**

**Dans le cadre de la commission parlementaire  
sur la sécurité et l'avenir énergétiques du Québec**

**Janvier 2005**

# Table des matières

---

<b>Sommaire .....</b>	<b>1</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>Section 1 - Présentation de l'Association québécoise du gaz naturel (AQGN).....</b>	<b>3</b>
<b>Section 2 – Diversifier avec le gaz naturel .....</b>	<b>4</b>
<b>Section 3 – Les avantages du gaz naturel.....</b>	<b>5</b>
<b>Section 4 – La solution : le gaz naturel .....</b>	<b>7</b>
Les enjeux.....	7
Les défis de l'industrie .....	8
Les recommandations de l'industrie .....	9
<b>Conclusion .....</b>	<b>11</b>

## Sommaire

---

L'Association québécoise du gaz naturel est une jeune association en plein essor dont les membres, répartis sur l'ensemble du territoire québécois, représentent plus de 10 000 emplois. Elle prône « l'utilisation de la bonne énergie à la bonne place » et, en ce sens, elle encourage une plus grande utilisation du gaz naturel en faisant valoir ses nombreux avantages et ses multiples applications.

Le Québec, seule province canadienne à utiliser majoritairement l'hydroélectricité pour la chauffe des bâtiments, entrevoit maintenant la possibilité de diversifier ses sources d'énergie pour sécuriser ses approvisionnements électriques et s'interroge même sur la pertinence de recourir à d'autres sources d'énergie alternatives pouvant se substituer à l'électricité.

Considérant qu'une plus grande utilisation du gaz naturel contribuerait incontestablement au développement social et économique de même qu'à un meilleur environnement, l'Association québécoise du gaz naturel croit essentiel que le gouvernement retienne le gaz naturel comme la source d'énergie devant être prioritairement utilisée en substitution de l'électricité.

Dans cette optique, si le gouvernement fait le choix avantageux de favoriser l'utilisation de la bonne énergie à la bonne place et offre au gaz naturel les moyens d'élargir sa part de marché, notamment dans le domaine du chauffage résidentiel, la demande québécoise de gaz naturel subira une augmentation significative, et notre industrie, de fortes pressions.

Dans ce contexte, l'industrie du gaz naturel devrait pouvoir compter sur l'appui du gouvernement afin de mieux gérer et satisfaire cette croissance. Pour se faire, l'Association québécoise du gaz naturel propose au gouvernement, afin d'assurer le succès d'une substitution bénéfique de l'électricité par le gaz naturel :

- *De communiquer à la population une information complète et pertinente sur les enjeux liés au dossier énergétique québécois, ceci dans l'intérêt public ;*
- *D'augmenter les tarifs d'électricité à un niveau favorisant l'efficacité énergétique ainsi que l'utilisation de la bonne énergie à la bonne place ; et*
- *D'établir, aux termes de la politique énergétique devant résulter de la présente consultation, un climat de saine concurrence dans le secteur énergétique québécois.*

De fait, dans une perspective de développement durable, l'AQGN recommande donc au gouvernement, à l'instar des experts entendus lors de la première partie de la consultation, de privilégier l'utilisation du gaz naturel en substitution de l'électricité pour le chauffage résidentiel.

## **Introduction**

---

La situation énergétique du Québec est préoccupante pour le gouvernement et la population en général. Aux termes du document de réflexion à la base de la présente consultation, le gouvernement fait état d'une situation énergétique précaire, d'un déséquilibre entre l'offre et la demande d'électricité et de la nécessité de diversifier les formes et les sources d'énergie.

Croyant foncièrement que le gaz naturel constitue une solution à retenir aux termes de la politique énergétique devant découler du présent exercice, l'Association québécoise du gaz naturel (AQGN) salue l'initiative du gouvernement dans la réalisation de la présente consultation dont elle veut profiter pour présenter les attributs du gaz naturel et les possibilités de développement de son industrie.

## **Section 1 - Présentation de l'Association québécoise du gaz naturel (AQGN)**

---

Seul regroupement québécois uniquement dédié au gaz naturel, l'Association québécoise du gaz naturel (AQGN) est une jeune association en plein essor dont les membres, répartis sur l'ensemble du territoire québécois, représentent plus de 10 000 emplois. Sa mission est de promouvoir l'industrie du gaz naturel au Québec et le développement de ses membres. Pour se faire elle favorise la coopération entre tous les secteurs d'activités de l'industrie.

À cet effet, l'AQGN regroupe des représentants de l'ensemble des secteurs de l'industrie du gaz naturel dont les manufacturiers et les distributeurs d'équipements gaziers, les installateurs, les firmes d'ingénierie, les entreprises qui transportent et distribuent le gaz naturel ainsi que les fournisseurs et les constructeurs de réseaux de distribution et de transport de la molécule. Ses membres sont issus de la grande entreprise et de la PME dans des proportions respectives de 55 % et 45 %.

L'AQGN prône «l'utilisation de la bonne énergie à la bonne place» et, en ce sens, elle encourage une plus grande utilisation du gaz naturel en faisant valoir ses nombreux avantages et ses multiples applications. De plus, l'AQGN partage les valeurs et principes suivants :

- La valorisation des ressources énergétiques dans une optique de développement durable ;
- La promotion de l'efficacité énergétique ;
- L'offre d'un choix énergétique élargi pour le consommateur, à des prix compétitifs ; et
- Le développement du secteur énergétique québécois comme facteur d'enrichissement collectif.

À titre de porte-parole de l'industrie du gaz naturel, l'association participe activement aux différents forums de discussion relatifs au gaz naturel, notamment dans le but de faire connaître, de mettre en valeur et, dans certains cas, de démystifier cette source d'énergie encore trop peu utilisée au Québec.

## **Section 2 – Diversifier avec le gaz naturel**

---

Le contexte énergétique québécois s'est passablement modifié depuis le dépôt de la politique énergétique de 1996. L'évolution des facteurs démographiques et économiques, alliés ponctuellement aux facteurs climatiques, a exercé une pression sans précédent sur la demande d'électricité. De plus, la préoccupation environnementale est maintenant présente, et pour cause, dans tous les débats de société, surpassant même parfois les préoccupations économique et sociale.

Seule province canadienne à utiliser majoritairement l'hydroélectricité pour la chauffe des bâtiments, le Québec entrevoit maintenant la possibilité de diversifier ses sources d'énergie pour sécuriser ses approvisionnements électriques et s'interroge même sur la pertinence de recourir à d'autres sources d'énergie alternatives pouvant se substituer à l'électricité.

Dans ce contexte, l'AQGN croit essentiel que le gouvernement québécois retienne le gaz naturel comme la source d'énergie devant être prioritairement utilisée en substitution de l'électricité.

Une telle diversification en faveur du gaz naturel aurait plusieurs avantages :

- 1) L'exploitation des attributs spécifiques de chacune des sources d'énergie et notamment, la chauffe de bâtiments et de l'eau par le gaz naturel, et, l'éclairage et la force motrice pour l'électricité ;
- 2) La vente des volumes excédentaires d'électricité comme source potentielle d'enrichissement collectif pour le Québec à travers l'exportation ;
- 3) L'établissement d'un climat de saine concurrence dans le secteur de l'énergie au Québec ;
- 4) Le renforcement de la sécurité énergétique sur tout le territoire québécois.

Dans une perspective de développement durable, l'AQGN recommande donc au gouvernement, à l'instar des experts entendus lors de la première partie de la consultation, de privilégier l'utilisation du gaz naturel en substitution de l'électricité pour le chauffage résidentiel.

## Section 3 – Les avantages du gaz naturel

---

Depuis son implantation au Québec en 1957, l'utilisation du gaz naturel se développe lentement mais sûrement. Actuellement, il occupe environ 14 % du bilan énergétique québécois. Cette source d'énergie, traditionnellement utilisée dans les secteurs commercial, industriel et institutionnel (dont les hôpitaux, les écoles, les pénitenciers, les centres commerciaux, etc.), connaît présentement au Québec un grand succès auprès de la clientèle résidentielle généralement acquise à l'électricité. En effet le consommateur, découvrant les nombreux avantages, bienfaits et applications du gaz naturel, choisit maintenant de plus en plus cette forme d'énergie pour l'alimentation des ses appareils ménagers, de ses périphériques et pour chauffer sa résidence ou encore la climatiser.

Le gaz naturel, dont les tarifs sont régulés et l'approvisionnement sûr, présente plusieurs qualités :

- **Économique**, il est la source d'énergie la plus avantageuse à utiliser pour chauffer l'espace, comme le démontre d'ailleurs sa popularité dans le chauffage des espaces commerciaux et institutionnels.
- **Flexible**, il s'adapte facilement aux procédés industriels.
- **Performant**, il offre à tous ses utilisateurs une très large gamme d'équipements à haute efficacité en chauffage et en climatisation.
- **Polyvalent**, il répond aux usages de tous les secteurs de l'activité économique (résidentiel, commercial, institutionnel, industriel et agricole).
- **Propre**, il est de loin, le combustible émettant le moins de gaz à effet de serre et de polluants dans l'atmosphère, moins que le charbon, le mazout, le gaz propane et le bois.
- **Utilitaire**, il peut répondre à tous les besoins domestiques en chauffage, climatisation, alimentation de périphériques (chauffe-piscine, foyer intérieur et extérieur, etc.) et d'appareils ménagers, tels que ceux utilisés dans la cuisson des aliments.
- **Sécuritaire**, son réseau de distribution souterrain n'étant pas affecté par les intempéries (tempête de pluie ou de neige, verglas, vents violents, etc.), le gaz naturel offre à ses utilisateurs une autonomie énergétique unique par le biais d'une alimentation fiable et constante.
- **Efficace**, son rendement énergétique est de 95 % dans le cadre d'une utilisation résidentielle avec équipements de dernière génération, et de près de 90 % dans le cadre d'une utilisation industrielle.

Considérant les attributs de cette source d'énergie, nous croyons que si le gaz naturel avait bénéficié des mêmes avantages structureaux que ceux dont a bénéficié l'électricité, entre autres par l'application de bas tarifs domestiques, le gaz naturel occuperait à l'heure actuelle une place significativement plus grande que celle qu'il occupe présentement dans le bilan énergétique québécois.

## **Section 4 – La solution : le gaz naturel**

---

### **Les enjeux**

Tenant compte des avantages et inconvénients que présentent chacune des sources d'énergie, le gaz naturel s'impose comme une source d'énergie de choix, en particulier pour la chauffe résidentielle. Dans une optique de développement durable, il représente, tant sur le plan social qu'économique ou environnemental, une solution à la situation de précarité énergétique à laquelle le Québec fait actuellement face.

Une plus grande utilisation du gaz naturel contribuerait au développement social. D'abord en générant, sur l'ensemble du territoire québécois, plusieurs emplois de qualité, bien rémunérés, stables et souvent dotés d'une formation continue.

Par ailleurs, il faut souligner l'aspect de sécurité publique qu'offre le gaz naturel à ses utilisateurs. En effet, le réseau souterrain de transport et de distribution assure une alimentation énergétique continue qui s'est avérée capable de répondre aux besoins de la clientèle, sans égard à la température.

Une plus grande utilisation du gaz naturel contribuerait aussi au développement économique en offrant aux consommateurs résidentiel, commercial, institutionnel, industriel et agricole, une alternative économique constituant un atout pour le Québec au chapitre de la compétitivité.

De surcroît, les travaux d'allongement et de densification des réseaux de transport et de distribution du gaz naturel, sur une large partie du territoire québécois, favoriseraient le développement régional par le biais des investissements requis pour la construction, de même que pour la mise en service et l'entretien des infrastructures gazières. Par ailleurs, on doit aussi considérer les investissements importants que représente la réalisation de grands projets liés à la diversification des approvisionnements énergétiques québécois comme les terminaux méthaniers ou encore la construction de centrales de cogénération.

De plus, une utilisation accrue du gaz naturel contribuerait également au développement d'un meilleur environnement, si l'on considère les avantages suivants liés à l'utilisation du gaz naturel :

- Sa vaste gamme d'équipements à très haute efficacité énergétique ;
- L'absence d'impact visuel de ses infrastructures de transport et de distribution, comparativement aux autres formes d'énergie ; et surtout
- Son potentiel de réduction d'émission de gaz à effet de serre et de polluants à l'échelle continentale, dans l'éventualité où le Québec choisirait de bénéficier de l'exportation des surplus d'électricité libérés par l'utilisation du gaz naturel pour la chauffe résidentielle.

À tous ces enjeux, s'ajoute la possibilité pour le gouvernement de rétablir la justice entre les consommateurs d'énergie au Québec, car tel que l'écrivait Jean-Robert Sansfaçon le 1<sup>er</sup> octobre dernier dans le quotidien Le Devoir :

« Choisir d'augmenter les impôts de deux milliards au lieu de majorer les tarifs d'électricité serait profondément injuste pour ceux qui chauffent au mazout et qui devraient absorber des hausses d'impôts pour épargner les consommateurs d'électricité. La rente générée par Hydro-Québec appartient à tous, pas seulement aux consommateurs d'électricité. »

### **Les défis de l'industrie**

Dans l'éventualité où le gouvernement ferait le choix avantageux de favoriser l'utilisation de la bonne énergie à la bonne place et offrirait au gaz naturel les moyens d'élargir sa part de marché, notamment dans le domaine du chauffage résidentiel, la demande québécoise de gaz naturel subirait une augmentation significative, et notre industrie, de fortes pressions.

Afin de pouvoir répondre à une telle demande, notre industrie devra relever plusieurs défis, dont :

- 1) *Former une main-d'œuvre compétente en nombre suffisant pour offrir un bon service.* Considérant le rythme actuel du développement immobilier la formation des travailleurs qualifiés devient un élément prioritaire du développement de notre industrie.
- 2) *Poursuivre la recherche dans le but d'innover et de développer de nouvelles technologies toujours plus performantes.* Ceci afin de toujours augmenter l'efficacité énergétique de nos équipements et la fonctionnalité de nos installations.
- 3) *Allonger et densifier nos réseaux de transport et de distribution du gaz naturel.* Actuellement, les réseaux de transport et de distribution de gaz naturel desservent les localités situées en bordure du fleuve Saint-Laurent et les centres régionaux tels que l'Abitibi et le Saguenay - Lac Saint-Jean.
- 4) *Maintenir un prix de vente compétitif au niveau du gaz naturel et offrir aux consommateurs des programmes et des incitatifs concurrentiels.* Ceci afin de rendre plus attrayants économiquement nos systèmes de chauffage et de climatisation et de mieux faire connaître toutes les applications domestiques du gaz naturel.

- 5) *Assurer la diversification et la fiabilité de nos sources d'approvisionnement en gaz naturel* en obtenant l'appui des autorités gouvernementales, des acteurs économiques et de la population en général, relativement à la construction de terminaux méthaniers.

## **Les recommandations de l'industrie**

Dans un contexte de forte croissance de la demande anticipée, l'industrie du gaz naturel devra pouvoir compter sur l'appui du gouvernement afin de mieux gérer et satisfaire cette croissance.

L'AQGN propose donc les actions suivantes afin d'assurer le succès d'une substitution bénéfique de l'électricité par le gaz naturel.

### L'information

De la culture « tout électrique » des Québécois résulte une méconnaissance des autres sources et formes d'énergie, incluant le gaz naturel. À titre d'exemple, une large proportion de la population québécoise confond le gaz naturel avec le gaz propane ou encore ignore qu'un foyer au bois est plus polluant qu'un foyer au gaz naturel. C'est d'ailleurs ce qui justifie le rôle d'éducation populaire que partagent tous les intervenants de notre industrie afin de démystifier le gaz naturel auprès des consommateurs.

De plus, l'information est à la base de la réussite de projets tels que l'allongement du réseau de transport du gaz naturel, la construction d'un terminal méthanier ou encore de centrales de cogénération. Ces infrastructures étant un élément nécessaire à toute action portée dans le but de favoriser le développement du marché du gaz naturel au Québec, une information adéquate et pertinente sur les enjeux en cours devrait être communiquée à la population.

Cela dit, le gouvernement doit informer objectivement la population des avantages et inconvénients de chacune des sources et des formes d'énergie disponibles au Québec afin qu'elle puisse exercer son jugement et faire des choix énergétiques individuels et collectifs, libres et éclairés.

**L'Association québécoise du gaz naturel recommande donc au gouvernement de prendre les moyens nécessaires afin de diffuser une information complète et pertinente sur les enjeux liés au dossier énergétique québécois, ceci dans l'intérêt public.**

### Un « juste prix »

L'information et les recommandations des experts en faveur du gaz naturel ne suffiront pas à le substituer à l'électricité sans une politique de « juste prix »

pour l'ensemble des sources d'énergie, et particulièrement pour l'électricité. Notre industrie ne peut être compétitive dans les conditions actuelles du marché. C'est pourquoi, afin notamment de rétablir l'équité envers l'ensemble des consommateurs d'énergie au Québec et entre les intervenants du secteur de l'énergie, nous recommandons que les tarifs d'électricité soient majorés au « juste prix ».

**L'Association québécoise du gaz naturel recommande l'augmentation des tarifs d'électricité à un niveau favorisant l'efficacité énergétique ainsi que l'utilisation de la bonne énergie à la bonne place.**

Un climat de saine concurrence

Au-delà du « juste prix » de l'électricité, chaque industrie du secteur de l'énergie doit pouvoir évoluer dans le marché selon des règles, des normes et des conditions équitables, dont :

- Une réglementation équivalente, tant au niveau des normes d'installation des systèmes de chauffage qu'à celui des exigences de qualification de la main-d'œuvre de ses travailleurs. À titre d'exemple, les exigences de formation et de qualification des travailleurs du gaz propane et du gaz naturel diffèrent, au détriment des travailleurs de notre industrie, ce qui a pour effet de nuire à son développement.
- Un partage équitable des fonds gouvernementaux dédiés à la création et à la promotion de programmes incitatifs en faveur du gaz naturel afin de faciliter le transfert de la clientèle, de l'électricité au gaz naturel.
- Une allocation juste et équitable des subventions à la recherche et au développement de procédés, de technologies et d'équipements plus performants afin de répondre adéquatement aux besoins des différents types de consommateurs d'énergie.
- Un appui public, financier, et réglementaire le cas échéant, afin de supporter notre industrie dans ses démarches et ses projets d'allongement et de densification des réseaux de transport et de distribution de même que dans ceux de diversification des sources d'approvisionnement en gaz naturel.

En fait, l'AQGN souhaiterait que la politique énergétique à venir aille dans le sens d'un rétablissement de l'équité interindustrielle dans le secteur de l'énergie de manière à permettre à chacune des industries d'évoluer dans un climat de saine concurrence, dans le respect des principes de développement durable.

**L'Association québécoise du gaz naturel recommande l'établissement et le maintien, aux termes de la politique énergétique devant résulter de la présente consultation, d'un climat de saine concurrence dans le secteur énergétique québécois.**

## Conclusion

---

Pour différentes raisons, tous les experts entendus en première partie de consultation sont d'avis que le prix de l'électricité doit augmenter pour différentes raisons :

- Créer une richesse collective québécoise
- Éviter le gaspillage d'énergie
- Faire un meilleur usage de l'électricité
- Réduire les impôts
- Rétablir la justice entre les consommateurs d'énergie
- Augmenter la fiabilité du réseau électrique
- Augmenter la valeur du parc de production hydroélectrique
- Refléter la vraie valeur de l'électricité

À la suite de cette consultation, le gouvernement devra déposer une politique énergétique ayant comme prémisse « le développement durable ». Aux termes de cette politique, il devra indiquer aux Québécois ses orientations, ses choix et les stratégies et les actions qu'il entend mettre en œuvre pour les réaliser.

La solution que propose l'industrie du gaz naturel est simplement d'utiliser la bonne énergie à la bonne place en permettant au gaz naturel de se substituer à l'électricité pour le chauffage résidentiel.

Une telle stratégie aurait comme avantage de maintenir le statut de moteur québécois du développement économique, social et environnemental de l'hydroélectricité par le biais de l'exportation, tout en garantissant à la population la sécurité énergétique à laquelle elle a droit grâce à la diversification des sources d'énergie en faveur du gaz naturel.



Serge Mongeon  
Président de l'Association québécoise du gaz naturel